

Module 2 : du particulier vers le global – Approche des deux méthodes les plus connues

Vous qui êtes jeune, est-ce que cela vous rappelle des souvenirs pendant votre cursus ?

Heu, oui cela m'est arrivé assez souvent de voir des schémas, notamment dans certains livres, dans des méthodes... des schémas de la bouche... pour nous expliquer comment on doit produire tel son, tel son... Des sons qui ne sont pas forcément toujours évident à comprendre.

Alors, c'est vrai que dans la majorité des manuels on va trouver des schémas, dont le schéma dont vous parlez... C'est ce que l'on appelle des schémas articulatoires, où l'on décrit exactement ce que vous dites... la manière dont il faut placer différents articulateurs pour produire tel ou tel son. On trouve, quand même, de plus en plus de choses qui sont liées à de la discrimination auditive aussi, on écoute et on doit dire quel est le son à choisir entre deux catégories de sons dont celui que l'on a entendu. Et, de temps en temps, il y a aussi des méthodes qui intègrent une approche un peu plus différente, qui s'appelle la verbo-tonale. Alors, c'est un nom qui a l'air un petit peu barbare, mais on peut voir ensemble de quoi il s'agit... On a là une approche plutôt centrée sur le développement de la perception des étudiants.

Donc, cela veut dire que l'articulatoire... c'est plutôt la production et la verbo-tonale, c'est la perception ? C'est-à-dire ?

Alors oui, c'est vrai, il faut que l'on éclaircisse cela. A la base, c'est l'articulatoire qui est l'approche la plus traditionnelle en phonétique corrective. C'est l'idée que, pour bien produire un son, il faut que l'on sache exactement comment l'articuler. On va décrire très précisément où se place la langue, quels sont les mouvements des lèvres à effectuer pour produire tel ou tel son. Par exemple, si on veut différencier le /i/ et le /u/, on va dire que pour avoir un /i/, il faut avoir des lèvres étirées et pour avoir un /u/ il faut avoir les lèvres arrondies, avec dans les 2 cas, la langue qui serait placée vers l'avant de la bouche.

Donc, pour enseigner cela, on montre aux étudiants, aux apprenants, des schémas qui décrivent en fait, son par son, la position des différents articulateurs. C'est une méthode qui peut fonctionner sur certains sons, comme le /i/ et le /y/ où cela est très visuel, mais qui, peut-être, est plus limitée sur des sons où la différence est moins visible, comme le /p/ et le /b/, où la différence va être liée à la vibration des cordes vocales, qui est plus difficile à illustrer. C'est une méthode qui est basée sur un

MOOC PEPF (Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE)

principe de « **un son = une description** » et qui ne va pas du tout être dans l'adaptation à l'erreur de tel ou tel apprenant.

Si je peux me permettre, c'est vrai que c'est une méthode, quelque part, qui est assez impersonnelle, c'est à dire que lorsque l'apprenant commet telle erreur, par exemple quand il remplace un /y/ par un [u], on va faire en sorte si l'on pratique l'articulatoire de déclencher chez lui un réflexe articulatoire unique. En d'autres termes, il n'y a qu'un seul moyen de corriger l'erreur et il n'y en a pas 36. Donc, c'est vrai, que c'est une méthode qui ne s'adapte pas, encore une fois, à l'apprenant... c'est une méthode qui a un côté totalement automatique et quelque part peut-être un peu déshumanisé mais là...

C'est aussi une méthode qui est beaucoup basée sur le son isolé. On ne raisonne pas du tout sur les sons en contexte, alors que l'on sait, qu'en fait les sons s'influencent les uns les autres. Un [y] qui suit le son [s] ou un [y] qui suit un son [b] n'aura pas du tout les mêmes fréquences et, du coup, ce n'est pas forcément le même procédé de correction qu'il faudrait appliquer. Avec l'articulatoire on est dans la situation : « un /y/ est un /y/ » quelque que soit le contexte. Donc cela peut être une limite dans la correction.

Est-ce que tu vois d'autres choses à rajouter sur l'articulatoire ?

Sans vouloir critiquer à fond l'approche articulatoire - parce que l'on va voir quand même que l'articulatoire est quelque chose de très utilisé - il y a peut-être une remarque à faire qui est importante, c'est la notion de conscientisation. Comme tu le disais tout à l'heure, le principe de l'articulatoire est fondé sur le fait que, pour articuler correctement un son, il faut savoir précisément quel est le jeu des organes phonatoires, etc... On a envie de dire... mais c'est peut-être une perte de temps, c'est peut-être une perte d'énergie. Dans notre langue maternelle nous n'avons aucune conscience effectivement des mouvements très précis, très ciblés que l'on fait lorsqu'on prononce les sons... Pourquoi va-t-on casser les pieds à un élève en lui disant « Voilà, la langue doit être dans telle position, les lèvres doivent être étirées, arrondies, etc. » ? N'est-ce pas véritablement une perte de temps ? En même temps, ce que l'on fait, c'est que l'on distribue à l'élève un savoir ; on dit « Voilà, le son est fait comme cela ». Or, produire un son, c'est une habileté. Et, le problème, c'est qu'un savoir ne se transforme jamais en habileté, sinon le problème aurait été résolu depuis longtemps. Donc, cette notion de conscientisation, on peut se dire que ce n'est pas parce que je sais comment un son se prononce, que je vais arriver à bien l'articuler. Je peux décrire, par exemple, comment j'articule le /ð/ en anglais : inter-dentale, etc., mais lorsque je suis lancé en anglais dans une

MOOC PEPF (Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE)

production réelle, je n'aurai pas le temps de penser à cette description et je prononcerai à la française un [z] par exemple. C'est évident... surtout dans mon cas !

J'ai le souvenir, en anglais notamment de ce son-là /ð/ sur lequel on passe beaucoup de temps ; on vous explique qu'il faut mettre la langue entre les dents etc. C'est assez compliqué et on voit que la plupart du temps les gens n'ont pas forcément... et quand c'est en contexte c'est très compliqué...

C'est vrai que le contexte c'est une notion très importante et c'est là que la méthode verbo-tonale a une approche assez intéressante : on ne travaille jamais sur des sons isolés. A l'opposé de la méthode articulatoire, on va toujours proposer le son en contexte... mis à minima en contexte de mots, ou même en contexte de phrase. Le principe de la verbo-tonale, c'est que si on prononce mal, c'est parce que, à la base, on perçoit mal. C'est l'idée du crible phonologique. On a baigné dans un bain linguistique pendant l'acquisition de notre langue maternelle, et notre cerveau a petit à petit recentré son crible perceptif sur les sons qu'il le plus l'habitude d'entendre.

Qu'est-ce que cela veut dire « crible perceptif » ?

Oui, c'est une bonne question. En fait, si vous voulez, quand les sons... la nature c'est un continuum, et nous ce qu'on fait c'est que l'on traite dans ce continuum... on extrait certains sons, que l'on juger pertinents... Et ces sons que l'on va catégoriser... pour les lesquels on va estimer qu'ils sont pertinents, et bien ce sont des sons que l'on a l'habitude d'entendre par la pratique de notre langue maternelle. Ce qu'il se passe, quand on apprend une langue étrangère, c'est que ces sons on va les déformer pour qu'ils rentrent dans les catégories que l'on a déjà, soit on ne peut même pas les traiter. La verbo-tonale part du principe que si l'on veut aider l'apprenant à mieux produire, déjà il faut l'aider à intégrer, dans son crible, les sons de la langue étrangère, donc en travaillant sur sa perception auditive.

D'accord.

En quelque sorte, pour reprendre une image que j'aime bien utiliser en cours, le principe de la verbo-tonale c'est de déverrouiller progressivement l'oreille aux spécificités sonores de la langue étrangère. D'accord ? Ça c'est important.

Pour reprendre aussi une idée énoncée par Charlotte à propos du contexte, c'est vrai que les sons sont toujours réalisés dans un contexte – il y a des sons à droite, il y a des sons à gauche – autrement dit les sons voyelles et consonnes sont obligatoirement insérées dans des groupements plus vastes, ce qu'un linguiste appellerait des mots phonétiques ou encore des groupes rythmiques ; ce que l'on

MOOC PEPF (Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE)

appeler la prosodie - le rythme et l'intonation. La méthode articulatoire fait très peu de cas du rythme et de l'intonation, ce sont généralement des exercices qui sont collés en fin de leçon, ou alors c'est un exercice que vous avez dû connaître en anglais... si c'est un exercice concernant le rythme cela va être plutôt l'accent à repérer. Cela vous rappelle des souvenirs ?

Oui l'accent tonique en anglais... J'ai toujours du mal d'ailleurs avec l'accent tonique en anglais pour savoir XXX on n'arrive pas un verbe. Moi cela m'a toujours posé problème et cela m'en cause toujours aujourd'hui.

Voilà, on travaille effectivement sur des doublés sémantiques... C'est-à-dire que quelque part la phonétique articulatoire, elle est au service du code, il s'agit de désambiguïser finalement des éléments du code linguistique, la phonétique est au service de la grammaire mais quelque part elle est mal fait dans la mesure ou effectivement on travaille toujours sur des exceptions, on travaille toujours sur des points qui sont des points difficiles pour l'étranger, on ne l'aide pas à entrer dans les régularités du système.

Alors que la méthode verbo-tonale, que soit dit en passant Charlotte n'a toujours pas défini, la fameuse méthode verbo-tonale, c'est une méthode qui part du principe que le rythme et l'intonation sont absolument prioritaires, y compris dans la correction des sons... Ne serait-ce que parce que l'on perçoit en premier, lorsque l'on est en perception et quand on parle les sons sont également produits à l'intérieur de mouvements rythmico-intonatifs. Donc, cela veut dire que l'intonation et le rythme vont forcément et naturellement avoir une influence sur la production du son ; la méthode verbo-tonale l'envisage systématiquement, de même que la fameuse phrase que j'emploie souvent : « la parole c'est du mouvement ». Quand on parle donc, la parole s'accompagne d'une gestualité naturelle, qui s'appelle comment, soit dit en passant ?

La gestualité co-verbale.

Ecoutez, vous méritez l'examen avec mes félicitations ! Effectivement, la gestualité co-verbale. Cette gestualité co-verbale, il faut bien se rendre compte qu'elle peut être facilitante pour produire des sons. Il y a en effet dans la méthode verbo-tonale, des sons qui sont produits avec davantage de tension et, au contraire, des sons pour la production desquels il s'agit de réaliser un relâchement corporel. La méthode verbo-tonale en tient compte systématiquement ; cela veut dire bien sûr que le professeur se forme. Alors que, en méthode articulatoire normalement, l'élève doit être assis... On va dire à l'élève, par exemple de croiser les bras, d'être bien adossé au dossier de la chaise, de garder la tête bien droite, surtout ne pas trop baisser la tête parce que cela va écraser le larynx et surtout de

MOOC PEPF (Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE)

ne pas trop lever la tête parce que va trop tendre le larynx et surtout d'être le plus décontracté, le moins stressé possible.

La méthode verbo-tonale est une méthode qui part du principe que, quelle que soit la correction effectuée sur telle voyelle, ou bien sur telle consonne, dans tous les cas, le geste accompagne nécessairement et naturellement la parole. Et le rythme et l'intonation vont avoir une influence naturelle pour la correction d'une voyelle ou d'une consonne. D'ailleurs, il est assez fréquent quand on fait ce genre de correction, si par exemple un /y/ est prononcé [i] ou bien est prononcé [u], il suffit de se mettre dans un premier cas en creux intonatif ou en semi-intonatif pour que la correction se fasse d'elle-même. Mais tout ceci, naturellement, nécessite une formation spécifique de l'enseignant.

C'est vrai que la verbo-tonale nécessite peut-être une formation plus spécifique que d'autres méthodes ; c'est aussi peut-être pour cela que cela reste encore aujourd'hui une méthode un petit peu confidentielle... Peut-être un des problèmes, en fait, de la méthode verbo-tonale... c'est une méthode qui fonctionne mais qui est parfois un peu limitée à quelques initiés. Et qui a du mal à se faire connaître.

D'accord.

Là encore en tant que dinosaure, je peux apporter un témoignage éclairant. La méthode verbo-tonale était une méthode reconnue au début du FLE pendant ce que j'appelle les années pionnières c'est à dire les années 1960-1970, qui n'ont rien à voir avec la période actuelle. Les années 60-70 étaient les années où le FLE rayonnait complètement, et la méthode verbo-tonale était employée assez massivement. Elle était enseignée par des formateurs chevronnés et des formateurs très bien formés. Ensuite est arrivée la période des approches communicatives qui a complètement rayé tous les acquis de la période précédente ou la phonétique a été enfermée dans un véritable ghetto. Il ne fallait plus faire de phonétique c'était trop contraignant, cela demandait trop d'efforts, pour des résultats parfois médiocres, etc. Dix ans plus tard on s'est rendu compte que c'était une grosse, grosse erreur et on a voulu refaire de la phonétique mais, problème, la plupart des formateurs de méthode verbo-tonale avaient pris leur retraite ou étaient en train de prendre leur retraite, ce qui fait qu'il y a un véritable déficit de formateurs. Mais, effectivement, la méthode verbo-tonale est un outil beaucoup plus puissant et beaucoup plus rentable que la méthode articulatoire mais je répète à condition d'avoir un professeur convenablement formé, sinon c'est un massacre. La phonétique est souvent un massacre.